

**Réunion N° 3 du Comité de Liaison
28 avril 2006**

9 h 30- 13 h

Présents :

Présidente, Mme/Mrs Françoise SAUVAGE : *Fédération Internationale des Femmes Diplômées des Universités*

M./Mr Fulgence KONE : *Office international de l'Enseignement Catholique*

Mme/Mrs Monique FOUILHOUX : *Internationale de l'Éducation,*

Mme/Mrs Yseult KAPLAN : *Soroptimist International*

M./Mr Jean-Luc De PAEPE *Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines*

M./Mr Bernard DERVAUX : *Rotary International*

M./Mr Diégo GRADIS *Traditions Pour Demain/ Traditions for Tomorrow*

Excusés :

M./Mr Nigel WATT : *Comité de Coordination du Service Volontaire International*
représenté par **Mme/Mrs Simona COSTANZO SOW**

M./Mr J.N.T. van ALBADA *Conseil International des Archives/International Council on Archives*

M./Mr Zobel Behalal, *Pax Romana*

UNESCO

Marie-Ange THEOBALD

XXXX

La Comité a accueilli Mme Marie-Ange Théobald, nouvellement nommée responsable du secteur des ONG à l'UNESCO.

Un tour de table a permis à Mme Théobald de faire connaissance des membres du Comité de Liaison. Dans sa présentation Mme Théobald a évoqué ses responsabilités antérieures à l'UNESCO. Avant de s'occuper de la section des Clubs UNESCO, des Parlementaires et des Nouveaux Partenariats, elle a travaillé au sein de la section Europe, dans la division des Etats membres au secteur des relations extérieures et de la coopération, de la division de la philosophie à la Direction générale. Elle est également chargée de l'application de l'accord de sièges entre l'UNESCO et la France, auprès de l'ADG/ODG.

Mme Théobald a fait part de son souhait de poursuivre et renforcer la coopération avec le Comité de liaison et de sa disponibilité à l'égard de ses membres dans ce but.

1. Comité sur les ONG du Conseil exécutif des 30 et 31 mars 2006

Mme Sauvage a souligné l'action de revitalisation de ce Comité des ONG par Mr l'Ambassadeur Lakatos, président du Comité.

La nouvelle formule de travail tripartite a permis une plus large participation des ONG pour les débats. Une quarantaine d'ONG étaient présentes et beaucoup d'entre elles ont pu prendre la parole. Leurs interventions avaient pour objectif principal de montrer à travers des exemples concrets, la coopération des ONG avec l'UNESCO.

A l'issue de ces deux journées de travail, 3 décisions majeures ont été prises et entérinées par le Conseil exécutif :

- Pour le rapport sexennal, un comité de 18 membres sera mis en place : il comprendra 6 états membres, 6 représentants du secrétariat de l'UNESCO et 6 ONG désignées par le Comité de liaison.
- Lors des 3 prochaines sessions du Conseil exécutif, seront organisées dans le cadre des deux journées du Comité sur les ONG, un forum ouvert et une table ronde.
- Pour la prochaine session du mois d'octobre, le forum ouvert portera sur la jeunesse et la table ronde sera sur le thème de l'éducation.
- Monique Fouilhoux a fait remarquer que la formule n'était pas vraiment une nouveauté puisque dans les années 97-98 déjà, les travaux du Comité duraient deux jours.
- Les membres du Comité ont souligné quelques points délicats dans le fonctionnement de ces deux journées parmi lesquels : la disposition des participants dans la salle- le quasi monopole de la parole par les états- membre l'annonce tardive du déroulement des travaux.

2. Le Comité du rapport sexennal

Le Comité de Liaison a proposé pour participer aux travaux du rapport sexennal que la présidente, Mme Sauvage, le secrétaire général, Mr Koné, et Mme Fouilhoux soient parmi les 6 représentants des ONG. Il a été demandé aux membres du Comité de suggérer les noms des 3 autres ONG qui pourraient y participer.

Monique Fouilhoux a rappelé les 2 temps dans le travail sur le rapport sexennal :

- 1^{er} temps : élaboration du questionnaire à envoyer à toutes les ONG.
- 2^{ème} temps, à l'automne, discussion sur l'architecture du rapport et définition d'un groupe restreint pour la rédaction finale du rapport.

4. Retour sur les 60 minutes pour convaincre consacrées à la société civile.

Françoise Sauvage et Simona Costanzo (CCSVI) qui ont participé à cette réunion en ont souligné tout l'intérêt.

Parmi les instances sollicitées pour intervenir, il y avait les Clubs UNESCO, les nouveaux partenaires (l'entreprise privée avec la Chambre internationale de Commerce) et des parlementaires.

Mme Théobald a rappelé les différentes composantes que recouvre la notion de société civile à l'UNESCO et dans le Système des N.U.

Simona Costanzo a insisté sur l'action collective des ONG et les relations avec les Etats-membres. Une sorte d'essoufflement des « 60 minutes pour convaincre » semble apparaître, parce que 60 semaines, c'est long !

5 . *Tour d'horizon des CPM et des groupes de travail.*

- La CPM « Science et Ethique » a vu sa dernière réunion annulée et reportée au 6 juin.
- Les CPM « Dialogue entre les Cultures et jeunesse » ont organisé conjointement une réunion.
- La CPM « Droits de l'Homme » a orienté sa réflexion sur la réalité de la vie des femmes.
- La CPM « Développement Durable » a entamé une réflexion mutisectorielle.

6 . *Echanges sur le protocole de travail des Commissions*

Une lecture commentée et annotée du document remis en réunion en vue d'un texte final afin d'être adopté à la réunion du 9 juin prochain :

- La question de l'archivage des documents des textes produits a été posée.
- Il a été suggéré que les convocations aux réunions soient rédigées sur un document qui fasse apparaître – avec un cadre- la CPM en question.
- Une liste des présences est à prévoir pour chaque réunion.
- Quelques corrections ont été apportées au document que Monique Fouilhoux a finalisé pour diffusion à l'ensemble de l'équipe. Les commentaires devaient être envoyés dans les huit jours et le texte définitif rédigé par Monique doit être envoyé le 20 mai en vue de la réunion du 9 juin. Ce texte sera soumis à la section des ONG avant sa diffusion.

7 . *La journée internationale des ONG du 8 décembre 2006*

Dans le cadre de la préparation de cette journée du 8 décembre 2006 dont le thème est « le concept de dignité humaine », le Comité de Liaison a invité Mme Albernaz à participer à ce temps de réflexion. Fulgence Koné avait rencontré Mme Albernaz auparavant pour une première approche de ce travail. Il était alors apparu opportun et intéressant de conjuguer les deux événements à savoir la journée internationale de la philosophie et la journée internationale des ONG qui ont toutes les deux le même thème.

Il ressort de ces échanges, les éléments essentiels suivants :

- La journée internationale de la philosophie aura lieu cette année le 16 novembre au Maroc et le thème de cette réflexion de cette journée sera « Dignité humaine et diversité culturelle ».
- Un questionnaire sera envoyé aux ONG à cette fin pour élaborer une contribution des ONG à la réflexion.
- Le Comité de Liaison sollicitera des ONG susceptibles d'y apporter une contribution majeure.
- Un brainstorming sera organisé dans les CPM pour une telle contribution.
- Les conclusions de la réunion du Maroc pourront servir à la journée de réflexion du 8 décembre.

Tout ce travail est à poursuivre et d'autres contacts doivent être pris en relation avec Mme Albernaz et le secteur des sciences sociales et humaines.

